



**MOT DE CIRCONSTANCE**  
**DE L'HONORABLE ISIDORE MVOUBA,**  
**PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE**  
**A L'OCCASION**  
**DE L'OUVERTURE DE LA DIXIEME SESSION**  
**ORDINAIRE BUDGETAIRE DU 15 OCTOBRE 2020**

**Brazzaville, le 15 Octobre 2020**

- Monsieur le Ministre des Affaires Foncières et du  
Domaine Public, chargé des relations avec le  
Parlement ;
- Honorables Membres du Bureau de l'Assemblée  
Nationale ;
- Honorables Présidents des groupes parlementaires ;
- Honorables Présidents des commissions  
permanentes ;
- Honorables Députés, Chers Collègues ;
- Mesdames et Messieurs en vos rangs, grades et qualités ;

Rien n'a tant d'intérêt et d'importance dans le cœur des élus de la nation, autant que nous sommes, sinon le noble dessein d'œuvrer de manière incessante à la satisfaction des attentes les plus légitimes du peuple congolais, au travers du vote de la loi et du contrôle de l'action gouvernementale.

Traduire en actes le bien être du souverain primaire est notre raison d'être.

Mais aussi, servir avec humilité le peuple souverain, défendre avec âpreté ses intérêts, pour que le fardeau imposé par les vicissitudes de la vie ne lui soit que plus léger, est notre vocation.

Comme de coutume, tel est l'engagement que nous poursuivons au cours de cette dixième session ordinaire budgétaire, qui s'ouvre au moment où la rentrée scolaire vient de se dérouler de façon satisfaisante.

Chers Collègues,

Sans fausse modestie, nous nous félicitons de ce que le Congo a évité une année blanche.

Il faut le dire, notre système éducatif national ne cesse, malgré tout, de faire des progrès, comme la création d'une chaîne éducative de télévision utilisant les réseaux sociaux, « Ecole A Domicile TéléVision », EADTV en sigle, bon exemple de coopération entre le Congo et l'UNESCO que nous saluons, en votre nom à toutes et à tous.

De même, nous appelons de tous nos vœux la première rentrée académique de l'Université Denis SASSOU-N'GUESSO de Kintélé qui arbore sur le fronton de son édifice imposant et superbe sa devise, à savoir « Rigueur, Excellence, Lumières". Tout un Programme !

Il s'agit d'un soutien et un souhait sans cesse renouvelés.

En effet, ce grand complexe universitaire, qui ouvrira ses filières de manière progressive, a vocation à réinscrire notre pays parmi les creusets de formation les plus emblématiques de l'Afrique.

C'est une expérience qui participe à développer dans la durée des modules de formation nouveaux et hautement pointus portant, entre autres, sur le climat, l'astrophysique, le dessin géographique, la recherche développement, j'en passe.

Il s'agit là d'arrimer notre pays aux technologies du futur.

Je tiens à féliciter, au nom de tous les honorables députés, la brillante équipe conduite par le Ministre Théophile OBENGA qui a mené à bien ce prestigieux projet.

Un des rêves du Président Denis SASSOU-N'GUESSO vient d'être réalisé, lui qui a toujours appelé de tous ses vœux que le Congo retrouve sa place de quartier latin de l'Afrique centrale, comme naguère.

Comme on le constate, en dépit des moments difficiles de l'heure, le Congo, notre beau pays, poursuit sa marche inexorable vers le développement, grâce au leadership éclairé de Son Excellence Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat.

C'est certainement l'occasion de citer un célèbre penseur qui disait, je cite : « L'Homme ne vit que dans le combat » et de rappeler une bonne âme qui affirmait, je cite : « Le destin, c'est ce que nous construisons nous-mêmes », fin de citation.

Monsieur le Ministre,

Honorables Députés, Chers collègues,

Mesdames, Messieurs,

Au cours de cette session budgétaire, nos délibérations porteront sur de nombreuses affaires qui visent, entre autres, le retour de notre pays à une économie dynamique et le renforcement de son inter connectivité au plan continental et international.

La loi des finances rectificative 2020 et le projet de loi des finances 2021, vous vous en doutez, sont les deux principales affaires qui retiennent la pleine attention des congolaises et congolais, du fait de leur caractère stratégique.

Ces deux lois portent sur la relance de notre économie, car le Congo, ainsi que l'Afrique, ont des atouts de croissance, comme l'a déclaré Madame Ursula Von Der Leyen, Présidente de l'Union Européenne qui a dit dans son discours sur l'état de l'Union en 2020, je cite : « L'Afrique est vue comme le partenaire essentiel pour bâtir le monde dans lequel nous voulons vivre, notamment pour ce qui concerne le climat, le numérique et le commerce », fin de citation.

Cette conviction de la Présidente de l'Union Européenne rejoint celle de Denis SASSOU-N'GUESSO qui aime à dire, je cite : « L'Afrique n'est pas le problème, mais la solution » fin de citation.

L'Afrique est de fait le continent du futur, parce qu'elle incarne l'espoir.

Aussi, devrions-nous garder l'espoir :

- L'espoir, en raison des orientations et choix macroéconomiques ayant prévalu à l'élaboration du projet de loi des finances 2021 et qui préconisent

le relèvement économique de notre pays qui pourrait s'amorcer, à dire d'experts, l'année prochaine.

- L'espoir, car l'Afrique en général et le Congo en particulier, qui n'ont pas connu la catastrophe annoncée pour la covid-19, ne doivent aucunement baisser la garde.
- L'espoir encore et toujours, parce que toutes les institutions de la République fonctionnent sans accroc, en dépit du contexte fortement marqué par la crise économique et sanitaire.

Ayons à cœur, Honorables Députés et Chers Collègues, le Congo que nous aimons beaucoup.

Monsieur le ministre,

Honorables députés, et Chers Collègues,

Mesdames et Messieurs,

Dans quelques jours, Brazzaville, notre ville capitale, qui vient de célébrer le 140<sup>ème</sup> anniversaire de sa création abritera, sous la très haute autorité de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat, les assises du colloque international sur le thème « De Gaulle et Brazzaville capitale de la France Libre, une mémoire partagée ».

Homme d'Etat fortement attaché au symbole, le Président congolais, en compagnie de ses pairs africains, va commémorer la date du 27 octobre 1940 qui est l'hymne à la fraternité, à l'amitié, entre Charles de Gaulle, Brazzaville, le Congo, l'Afrique et la France.

C'est un repère historique important qui a gravé dans le marbre de l'histoire l'union des peuples d'Afrique et de France, dans la lutte pour la libération de la France et des peuples épris de paix et de justice.

Monsieur le Ministre,

Honorables Députés, chers collègues,

Mesdames et Messieurs,

La présente session nous offre l'opportunité de développer encore davantage notre coopération interparlementaire, à travers, c'est sûr, l'opérationnalisation de l'Alliance Parlementaire Congolaise sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle, mais aussi sur le déploiement du Réseau des Alliances Parlementaires d'Afrique Centrale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Je ne doute point que vous avez tous appris que le Programme Alimentaire Mondial s'est vu décerné le prix Nobel de la paix, pour son œuvre internationalement reconnue en matière de lutte contre la faim. Juste récompense !

Dans la même optique, j'ai instruit la commission économie, finances et contrôle de l'exécution du budget pour que le projet de renforcement intégré du secteur public, réalisé par le Gouvernement congolais avec l'appui de la Banque Mondiale, s'étende à l'ensemble des deux chambres du Parlement.

Il s'agit d'un projet qui va porter la transformation digitale de l'administration parlementaire, dans le droit fil des objectifs du Plan Stratégique de développement et de modernisation de notre institution.

La phase pilote de ce projet implémenté avec les deux commissions économie et finances des chambres du Parlement va apporter une innovation dans l'approche de la gestion électronique des documents.

Je renouvelle tout mon soutien aux honorables députés qui, au travers de leurs commissions permanentes, accomplissent avec dynamisme et toujours avec rigueur leur devoir, dans un contexte difficile, fortement marqué par les effets pervers de la double crise sanitaire et économique.

Monsieur le Ministre,

Honorables Députés, chers collègues,

Mesdames et Messieurs,

L'humanité vient de célébrer la 25<sup>ème</sup> édition de la journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe.

Le dérèglement climatique en cours dans le monde entier continue d'entraîner, hélas, beaucoup de catastrophes naturelles.

Des villes et villages de nombreux pays du monde sont touchés par des fortes tempêtes, des pluies diluviennes et torrentielles, quand ce n'est pas des inondations, des incendies, entraînant d'importantes pertes matérielles et humaines.

Le Congo n'est point épargné.



A preuve, dans les départements de la Likouala, Plateaux, Sangha, Pool et Cuvette, des populations meurtries, gémissent et demandent secours.

Le Gouvernement ne devrait certainement pas tarder à intervenir tant sur le plan financier que sur le plan social, car il s'agit d'une urgence nationale.

En votre nom à tous, je me permets de saluer l'engagement, en première ligne, des organismes du système des Nations Unies au Congo, pour leur assistance humanitaire au profit de nos concitoyens en détresse.

Ici, rappelez-vous, Honorables Députés, nous n'avons eu de cesse de demander au Gouvernement de rechercher des solutions originales pour relancer notre économie.

C'est désormais chose faite. En tout cas le Gouvernement en prend le chemin.

Le Gouvernement de la République vient de trouver, au travers d'un montage financier de 300 milliards de FCFA avec les banques locales, un fonds qui participera à la relance de notre économie, parce que destiné à régler le problème de la dette intérieure commerciale.

Notre pays peut ainsi améliorer le niveau de sa demande industrielle pour créer de la valeur ajoutée et s'attaquer avec efficacité au problème de l'emploi.

Sur instructions du Président de la République, Son Excellence Denis SASSOU-N'GUESSO, les parlementaires sont éligibles à ce fonds et peuvent, dans les jours à venir, toucher une partie des arriérés de salaires qui leur sont dûs.

Les honorables députés et les vénérables sénateurs vont ainsi améliorer leur pouvoir d'achat, de nature à booster la consommation.

En outre, régler l'épineuse question de transport urbain en améliorant la capacité de transport des bus et autres taxis devient plus qu'une nécessité.

En effet, dans les bus dits « Mal à l'aise », au contraire des autres moyens, la distanciation physique n'est pas respectée.

Dans le cadre de l'équité, il convient certainement d'augmenter quelque peu la capacité de transport autorisée pour ce qui est des moyens de transport dits « vert-blanc » pour Brazzaville, « bleu-blanc » pour Pointe-Noire et autres coloris pour les autres localités.

Avant de terminer mon propos, je voudrais rappeler que la République fraternelle, solidaire et reconnaissante se prépare à rendre un hommage vibrant et mérité au Président Jacques Joachim YHOMBI-OPANGO décédé en France, le 30 mars de cette année.

Il vient reposer en paix sur cette terre de ses aïeux qu'il a tant aimée.

C'est une bonne chose.

A ce digne fils de notre pays, apportons chacun et tous notre compassion.

Sur ces mots, je déclare ouverts les travaux de la dixième session ordinaire budgétaire.

Vive l'Assemblée nationale !

Vive la République !

Vive le Congo fraternel et solidaire !

Je vous remercie.

Hymne national.